



3 septembre 2018

Communiqué de Didier Manier
Président du Groupe Socialiste, Radical et Citoyen
au Conseil départemental du Nord

Rentrée scolaire dans le Nord : un coût plus élevé pour les familles de collégiens nordistes

Ce lundi 3 septembre, plus de 94 000 collégiens font leur rentrée dans les 202 collèges publics du Département du Nord.

Cette période de l'année représente un coût important pour les familles de collégiens. Selon la Confédération Syndicale des Familles (CSF), pour un élève entrant en sixième, les parents doivent déboursier un peu plus de 340 euros. Ce coût comprend les fournitures scolaires, les livres nécessaires à l'élève mais non fournis par l'établissement, les frais relatifs à l'équipement sportif et, enfin, les frais annexes, comme, par exemple, la photo de classe, la coopérative et l'assurance obligatoire.

L'enquête de la CSF montre que les familles doivent restreindre une partie de leurs dépenses de fournitures scolaires pour compenser la hausse globale du coût de la vie. En effet, le coût de la vie connaît une hausse moyenne de +2,3% sur un an selon l'INSEE en raison, notamment, du poids croissant des factures d'énergie. Pour faire face aux dépenses, l'Allocation de Rentrée Scolaire versée aux familles par la Caisse d'Allocations Familiales sous condition de ressources a été revalorisée d'un pourcent en 2018.

Jusqu'en 2016, le Département du Nord versait à l'occasion de la rentrée scolaire, une bourse complémentaire d'un montant de 72 euros aux élèves boursiers à taux 2 et 3. Plus de 27 000 familles nordistes en bénéficiaient. La bourse a été supprimée lors de la rentrée 2016/2017. Désormais, l'aide est attribuée au compte-goutte par les chefs d'établissement.

Les frais de scolarité ne se limitent pas à la rentrée scolaire. Le transport est une charge qui se poursuit tout au long de l'année. Or, la majorité départementale a également supprimé à compter du 1er septembre 2016 la gratuité du transport scolaire qui bénéficiaient à 20 000 collégiens en zone urbaine.

La rentrée scolaire est l'occasion pour les collégiens de renouer avec une activité sportive ou culturelle. Cependant, pratiquer un sport ou un loisir culturel n'est pas non plus gratuit. Financés par le Département du Nord jusqu'en 2016, le Pass'Sport versé à tous les élèves de 6ème et le Chéquier Jeunes versé aux élèves de 3ème leur apportaient chacun une aide de 50 euros pour s'inscrire dans un club de sport ou accéder à des loisirs. Les deux dispositifs ont depuis été supprimés par la majorité départementale.

Dans le Nord, le coût de la rentrée d'un collégien a donc augmenté au même rythme que celui des désengagements de la majorité départementale. Dans notre département, le pouvoir d'achat des familles de collégiens n'a pas été préservé mais amputé. C'est le triste constat de cette rentrée scolaire 2018/2019.

CONTACT PRESSE

Victor BURETTE

Port : 06 18 35 12 29

Tel : 03 59 73 66 75

Courriel : victor.burette@lenord.fr

 **nord-fort-solidaire.fr**